

« J'ai beaucoup cherché le capitaine du génie qui m'avait apporté vos lettres, le maréchal BENDER me dit qu'il n'était pas à Prague mais à Koeniggrätz, où je n'ai pas été. »

A la fin de sa lettre l'abbé Aldringen prie Madame Lafontaine de lui envoyer des nouvelles à Sougné, « par l'entremise des demoiselles Lambrée, marchandes au Cheval blanc outre Meuse à Liège.

Dans une lettre datée du 23. 3. 1798 le curé fait allusion aux prétentions de Lafontaine « à charge de l'empereur » ; après avoir prétendu que M. d'OLIMART est « pour une partie » dans le même cas, il confie à son cousin qu'il ira revoir en été « les dignes personnages qui l'ont si bien reçu et accueilli ..... et qu'on en reviendra à un point où on ne puisse pas seulement récupérer mais de plus être entièrement dédommagé. » L'abbé raconte aussi que plusieurs amis des environs le pressent d'aller les voir, mais qu'il va nulle part sinon chez ses anciens amis STOCKHEIM en Hesbaye « où l'on fait encore tranquillement et en sûreté la besogne spirituelle ». Il profite de la proximité de Stache pour rendre visite à Madame d'ANSEMBOURG qui, « malgré ses richesses, est à plaindre avec sa nombreuse famille ».

Avant de mourir en 1799 l'abbé ALDRINGEN légua à Théodore Ignace une ferme située dans le Condroz près de Durbuy, ferme que le gouverneur Théodore de Lafontaine vendra « pour lui et ses soeurs » au prix de 15.000.— francs (18).

Lorsque Lafontaine alla jusqu'à réprouver un peu trop ostensiblement les fonctionnaires et ecclésiastiques qui avaient prêté le serment de « haine à la royauté », les nouveaux maîtres décidèrent d'en venir à la manière forte.

Après diverses perquisitions il fut arrêté en novembre 1798 et emprisonné « au Rame d'où il ne fut élargi après deux jours, que sous le cautionnement de 4 citoyens de cette commune »\*). Il fut arrêté une seconde fois et transféré à Metz où il resta jusque vers la mi-décembre. Puis il dut reprendre la route pour Paris, conjointement avec les neuf Luxembourgeois suivants auxquels on reprocha la même « absence de civisme » : M<sup>me</sup> BERG-PERLE, le baron de MONTIGNY, BRABANDER, BACLESSE, GOBEAU, (ou Copeaux), LANGERS, PONCELET de Neufchâteau, SANDKOUL et, comme nous l'avons vu, Pierre François de Lafontaine\*\*).

\*) Cf. la lettre de protestation énergique que Madame de Lafontaine-Wellenstein adressa aux autorités françaises.

\*\*) M<sup>me</sup> Berg-Perlé, de la famille des imprimeurs. — Brabander, notaire, demeurait rue Genistre. — L. Langers, ancien notaire à Vianden, exerça la fonction de lieutenant en premier des Chasseurs volontaires pendant le siège de 1794/95. Il devint plus tard huissier à Luxembourg. — Le docteur Poncelet était habilité à exercer à Neufchâteau. — Sandkoul, bailli à Cugnon, ancien avocat près le Conseil souverain, ancien juge au tribunal civil. — Anoblis depuis 1753, les de Ferrant de Montigny avaient 2 représentants à l'Assemblée de 1770. (19) — Baclesse serait-il l'ancien officier municipal et négociant Joseph Baclesse ?